

Madame la Directrice du Développement Local et de
l'Environnement
Bureau de l'environnement
Préfecture de l'Indre
Place de la Victoire et des Alliés CS80583
36019 CHATEAUROUX CEDEX

Tournon-Saint-Martin, le 23 mai 2018

Objet : Carrière de Martizay (36) – Réponse à l'avis de l'autorité environnementale

Madame la Directrice,

J'ai bien pris note de l'avis de l'Autorité Environnementale concernant le dossier de renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière de Martizay. Cet avis ne révèle pas de point majeur à modifier dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter. Je prends en compte la préconisation de faire appel à un organisme de contrôle des émergences sonores différent de celui ayant réalisé l'étude acoustique.

Je n'ai pas d'autre commentaire à formuler concernant cet avis.

Veillez accepter, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur
Eric VIALETTE

